

LA PRATIQUE AVANCÉE

PRÉ-REQUIS :

Aucun

Pour animer cette formation, nous avons fait le choix d'un formateur diplômé en pratique avancée et en exercice, afin d'accroître la pertinence lors des échanges avec les participants, en s'appuyant sur sa pratique professionnelle quotidienne. De plus, son implication dans ce nouveau métier et les réseaux professionnels lui apporte une expertise de la pratique avancée en soins infirmiers en France et à l'international.

DURÉE :

2 jours

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître les modèles théoriques internationaux de la pratique avancée
- Connaître le contexte international de la pratique avancée infirmière
- Comprendre l'impact de la pratique avancée sur la santé des patients et sur les coûts
- Identifier les représentations des participants concernant les évolutions de la Santé et les orientations politiques en la matière, en France, ces 20 dernières années
- Connaître le contexte français de la pratique avancée infirmière
- Connaître les modalités de formation et les filières
- Connaître les modalités d'exercice selon les filières
- Imaginer le rôle de l'IPA à l'hôpital, en ville, à partir d'un exemple
- Comprendre les interactions de l'IPA avec les autres intervenants du parcours de santé du patient
- Identifier les missions transversales de l'IPA

CONTENU DE LA FORMATION :

Les modèles conceptuels internationaux

Définition internationale de la pratique avancée infirmière
Présentation des modèles d'Hamric et de Brown

Les données de la pratique avancée infirmière

Des données d'épidémiologie internationales et rapports de l'OMS

Des données probantes : présentation des données probantes internationales de plus haut degré de preuve disponibles concernant l'impact de la pratique avancée infirmière sur la santé des patients et sur les coûts pour la société

Des données d'épidémiologie françaises et rapports concernant la Santé (INSEE, DREES, CNAM, Cour des comptes) : les évolutions de la Santé en France et les objectifs du gouvernement qui justifient l'implantation récente de la pratique avancée infirmière

Les textes réglementaires

Décret n° 2019-835 du 12 août 2019 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée et à sa prise en charge par l'assurance maladie

Décret n° 2019-836 du 12 août 2019 relatif au diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale

Les trois arrêtés du 12 août 2019 qui se rapportent aux décrets

Décret n° 2018-633 du 18 juillet 2018 relatif au diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée

Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée

Article L4301-1 du Code de la Santé Publique Exercice en pratique avancée

Décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée

Les trois arrêtés du 18 juillet 2018 qui se rapportent aux décrets

L'infirmier de pratique avancée (IPA)

Son rôle à l'hôpital, sa relation avec le patient, ses collaborateurs potentiels, son positionnement au sein d'une équipe pluridisciplinaire, son rôle dans la diffusion des données probantes, la recherche en santé, etc.

La stratégie d'implantation des IPA dans une équipe, un service, un établissement, un territoire

PUBLIC VISÉ :

Tout professionnel de santé (médical et paramédical), responsable de formation

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Méthodes transmissives : Apports théoriques

Méthodes illustratives : Travaux en ateliers

Méthodes interactives : Échanges avec les participants en s'appuyant sur leurs connaissances

MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Quiz de connaissance et/ou test de positionnement en amont et en fin de formation

Auto-évaluation en cours de formation à l'aide des exercices proposés par le formateur

Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation en fin de formation